

Une campagne pour rappeler les repères de consommation

Mise à jour du 17 mars 2020 : en raison des circonstances exceptionnelles que traverse notre pays, la campagne pour rappeler les repères de consommation est suspendue et sera reprogrammée ultérieurement.

Du 02 mars au 29 mars 2020, le Ministère des solidarités et de la santé et Santé publique France renouvellent une campagne d'information pour rappeler les repères de consommation qui permettent de limiter les risques pour sa santé.

En effet, même consommé en faible quantité, l'alcool présente des risques pour la santé.

L'objectif de la campagne est que chacun puisse faire un choix éclairé d'une consommation à moindre risque pour sa santé.

La campagne d'information se décline en spots diffusés à la télévision, à la radio, sur les plateformes de vidéos en ligne, les médias et réseaux sociaux.

L'alcool c'est 2 verres par jour pas tous les jours - campagne 2020 (15 sec.)

Articles en lien :

[Pour une consommation à moindre risque](#)

[Les conséquences de l'alcool sur la santé à long terme](#)

« Je bois un peu tous les jours »

« Je veux réduire ma consommation d'alcool »